L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 81. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 23 JANVIER 1828. Vol. 1.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant [illegible] d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou nos correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le [illegible] Thérence Le Blanc.

[illegible] Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

[illegible] Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bayami.

Nord-Amerique.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LINTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et ira soit en bas ou en haut du fleuve, si l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

17 dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVAN, capitaine Thing, maintenant à prendre charge à la cote, pouvant prendre 100 boucauds à fret et partira incessamment. S'adresser à BOWERS, OSBORN & BOWERS.

[illegible] Décembre.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible] ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser a

Wm. G. HEWES.

[illegible] No. 25 rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à recevoir ses chargements dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire HIRAM, capitaine Kittson, prend maintenant charge au haut de la rivière, et à son retour pourra prendre du coton ou autre fret léger. Pour les conditions, s'adresser a

JOHN P. PAYSON.

17 Decembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauds à fret, si l'on se présente immédiatement—pour lequel ou passage s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

[illegible] NEW YORK.

[illegible] première classe PERUVIAN, [illegible] chevillé en cuivre, capitaine [illegible] incessamment. Pour fret ou [illegible] à bord, vis-a-vis la rue St. [illegible]

BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible] navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] de sa cargaison engagée et partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser a

STETSON & AVERY.

No. 60 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

[illegible] nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 [illegible] chaque mois, comme suit :

[illegible] ILLINOIS, capt. Waterman,

[illegible] TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée au 1er. et 15 de chaque mois.

[illegible] 15 oct *Foster & Hutton.*

Afrique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Massicot, pouvant partir de suite si il se présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un batiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons ennéragemens. On pourrait prendre du fret, mais ne sera pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Massicot a bord, vis-a-vis la maison bleue, ou a

SAML. P. MORGAN & Co.

10 décembre.

SUCRE A VENDRE.--92 boucauds Sucre 1ère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

28 déc. No. 37, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.

(Un paquebot régulier,)

Partira positivement le 1er. Janvier.

La belle goelette UNITED STATES, chevillée en cuivre et fine marcheuse, capitaine Creighead, ayant la principale partie de sa cargaison engagée, pour le reste [illegible] pour fret ou passage, s'adresser a

19 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

Les Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier SARAH-ANN, capt. S. M. Biscoe, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, mettra a la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & co.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CRESCENT, capt. John B. Haley, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret d'environ 200 balles de coton ou passage, s'adresser à

17 dec H. PERRET HARBONNET.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais première classe MARY BRADE, capt. Nicholson, ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour frêt du reste, ou passage, ayant des [illegible] superbes, s'adresser à

17 dec CURELL, LESSASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 balles de coton, est prêt a prendre un chargement pour un des dits ports. S'adresser au capt. a bord ou a

JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue [illegible].

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,

Plaquemine et les lieux intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les mercredis a midi. Il a de très beaux emménagemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle. Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 11 et 21 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le frêt sera reçu au bassin à bord de la gabarre qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

H. HUNT,

17 déc Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH.

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

Lanusse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, à midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente:—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

MR. RENOU, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part a ses confrères et aux habitants de la Nouvelle-Orléans et du [illegible] qu'il a transporté son établissement de Bains Fumigatoires de la rue St.-Anne, N°. 422, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Vermonts.

On sait généralement combien les salutaires vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, cela joint à sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $16 00

" " 6 " 9 00

" " 1 " 1 50

Le journée d'un nègre dans l'hopital [illegible]

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale a Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de blé [illegible]

[illegible] barils de beurre

[illegible] barils cidre de New-Ark

50 barils farine fraiche

3 pipes eau-de-vie de France

Une caisse violons

Un assortiment de pierres à meules.

21 dec *Russell & Barstow.*

Cercle du Commerce.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même tems que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragemens : il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés

7 déc F. F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes a être livrés sur différentes habitations, à vendr par

4 dec. *G. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—13,698 pied de BOIS D'ACAJOU de St.-Domin (Nisao) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de CASSE de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haitienne Isabelle venant Port-au Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.°

A VENDRE.

Une superbe propriétée, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

REçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mixton,*

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de Chapeaux de Castor, élégants de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.

10 déc. 18 rue Canal.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un tres-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois; il entreprendra des répartions de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of each month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 300 ballots de Marchandises sèches tels que :

5-4, 10-4 et 11-4 couvertures de laine,

Toile a drap et a chemises,

Toile d'Irlande de 4-4 superfine,

Batinet et bombaset,

Gros de Naples uni et brodé,

Sarsonet de Florence et batiste rayée,

Velour de soie vert, bleu et noir,

Crêpe de Canton et d'Italie,

Gallons de Suisse et cravates a figures,

Shawls de Merinos et cassimir,

Shawls de Barège,

Voiles de bobinet et [illegible] de fil,

[illegible]

Lam Loni et et fil de Bangup,

Platille et mouchoirs de soie noir,

Parapluies et parasols,

Gants de toute espèce,

Soie tiente a l'huile,

Tabliers pour femmes, demoiselles et enfans,

Roupes, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables.

B. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boîtes communes et dorées ; 4 do. rozeat blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un entrepot de sucre en pain et en pelotte raffiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites.

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par

J. H. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Melasse.

TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESSASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux ; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Grand Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Château Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

260 caisses savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballets brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT,

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Suerons TABAC, de première qualité, à vendre p

JEAN GOULET.

6 ea *No. 5, Rue Toulousi*

LOTERIE

De l'Eglise Catholique

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIEME CLASSE.

AUTORISE'E PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE,

Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Le Tirage aura positivement lieu le

16 Fevrier 1828.

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

PROSPECTUS.

1	prix de	$ 6,000	est	6,000
1	"	4,000	"	4,000
1	"	3,000	"	3,000
1	"	2,500	"	2,500
1	"	2,180	"	2,180
1	"	2,000	"	2,000
6	"	[illegible]	"	6,000
12	"	[illegible]	"	3,600
156	"	[illegible]	"	[illegible]
780	"	[illegible]	"	[illegible]
7,800	"	[illegible]		[illegible]

8,760 prix montant à $73,080

Pour déterminer les prix, 30 numéros, depuis un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entr'eux : et le billet qui aura les 1er. 2d. et 3e. numéros tirés, dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $6,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre [illegible] auront droit à [illegible]

2	1	et	3	à 3,000
2	3	et	1	à 2,500
3	1	et	2	à 2,180
3	2	et	1	à 2,000

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir : les 2e., 3e., et 4e., dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à . . . 500

Tous les autres billets, au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir: 3 et le 4, auront chacun droit à 60

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à . . 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Prix des Billets ;

BILLETS, $4—DEMIS, 2—QUARTS 1.

[A VENDRE DANS UNE VARIE'TE' DE NUME'ROS, AU

BUREAU VRAIMENT HEUREUX DE

BENNET,

Rue de Chartres, No. 81.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix rasonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 pailles de Figues 10 bls Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Home et James Grent, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de 4-4,

Robes de soie avec bordures colorées,

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs romal bleu,

Mouchoirs Madras,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indiennes et mousseline rayée,

Courtepointes, etc. Les marchandises ci-sus ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 dc

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier écolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN & Co.

MESSIEURS les Actionnaires, de la Bibliothèque de Société, sont prevenus que l'election de Messieurs les Directeurs pour l'année 1828, se fera Lundi prochain 21 du courant, depuis dix heures jusqu'à une heure de relevée.

B. DESBOULLETS,

16 janv. Trésorier Bibliothécaire